

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance extraordinaire (no 1) du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le **mardi 15 décembre 2015** à 19h, au Carrefour Notre-Dame, au 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec sous la présidence de Madame Danie Deschênes, mairesse.

Présences :

Messieurs les conseillers, Bruno Roy, Sylvain Lemire, Daniel Lauzon, Bernard Groulx, Normand Pigeon et Jean Fournel

Mesdames Katherine-Erika Vincent, directrice générale, Catherine Fortier-Pesant, greffière et Stéphanie Martin, trésorière

Chacun des membres du Conseil présents reconnaît que l'avis de convocation de la présente séance a été signifié par la greffière le 11 décembre 2015 à tous les membres du Conseil.

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19H00

2015-12-355 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2015-12-356 ADOPTION DU BUDGET 2016

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu unanimement d'adopter le budget 2016, comme suit :

REVENUS	2016
Taxes	
- Foncière générale	9 461 487 \$
- Tarification	2 640 888 \$
- Taxes de secteurs	213 532 \$
Paiement tenant lieu de taxes	82 297 \$
Imposition de droits	625 000 \$
Services rendus	312 478 \$
Amendes et pénalités	20 000 \$
Intérêts	178 450 \$
Transferts	229 499 \$
Autres revenus	275 833 \$
Total des revenus	14 039 464 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	1 632 425 \$
Sécurité publique	2 373 980 \$
Transport	2 341 196 \$
Hygiène du milieu	2 925 655 \$
Santé et bien-être	92 932 \$
Aménagement, urbanisme et développement	604 137 \$
Loisirs et culture	2 494 608 \$
Frais de financement	413 115 \$
Total des dépenses de fonctionnement	12 878 048 \$

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	1 161 416 \$
Remboursement en capital	805 948 \$
AFFECTATION	
Transfert à l'état des activités d'investissement	340 839 \$
Surplus accumulé non affecté	-
Surplus accumulé affecté	(100 000)
Réserve financière et fonds réservés	114 629 \$
Total	355 468 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET	0 \$

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

2015-12-357 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu de lever la séance à 19h31.

ADOPTÉE

Danie Deschênes
Mairesse

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/vc
